

Les débuts d'une guerre de Cent Ans.

Un Valois, Philippe VI, ... et la guerre.

Depuis 1323, la révolte gronde à Bruges. Elle a gagné Ypres, Furnes, Dixmudes et Poperinge. La concurrence des draperies se transpose en rivalité politique. Gand s'oppose à Bruges : cinq années de troubles. Les populations moyennes s'unissent contre tout ce qui ressemble au pouvoir : les hommes du comte, les nobles, les riches bourgeois, les hommes d'Église. Les Gantois attaquent Bruges; la Flandre occidentale est ravagée. Le comte de Flandre a demandé la protection du roi. En août, à la bataille du Mont Cassel, les révoltés sont écrasés. Le comte retrouve son autorité grâce à l'intervention de Philippe VI et le nouveau roi renforce son prestige mais la Flandre reste fragile.

La laine anglaise est nécessaire aux drapiers flamands. Pour contraindre Ypres, Bruges, Gand et Lille à se tourner vers l'Angleterre, Édouard III va interdire toute exportation de laine vers la Flandre. Afin d'éviter le chômage, la Flandre prendra le parti de celui de qui dépend sa prospérité.

Bordeaux est loin de l'Angleterre. Le roi Édouard cherche un meilleur point d'appui.

Robert Bertran, sire de Bricquebec, est conseiller des rois Philippe V et Charles IV puis de Philippe VI. Il exerce les fonctions de maréchal de France, ce qui le place immédiatement au-dessous du connétable. Il joue un rôle notable dans le déclenchement de la guerre de Cent ans. Il s'illustre, avec beaucoup d'autres, à la bataille de Cassel en **1328**. Le maréchal et ses fils mourront sur les champs de bataille entre 1346 et 1353 (F. Neveux « *Normandie royale* », p. 310-311 et p. 479-480).

Tandis que les officiers du roi de France multiplient les tracasseries dans le Sud-Ouest, une rencontre des deux rois se prépare. Elle a lieu à Amiens en juin **1329**. Les termes de l'hommage contiennent de si nombreuses réserves que chacun s'en va étudier ses archives : dresser la carte d'un fief fait de droits enchevêtrés est bien malaisé.

Geoffroy **de Dammartin** (29) fut échevin de 1321 à 1328 (B. Bove, *op cité* p. 643-644).

Hue **de Dammartin**, possesseur de rentes sur des biens immobiliers, est cité en 1329 (*ibid.* p.114-115).

Graton, seigneur **de Clérieu**, est cosignataire, à Avignon le 3 août, d'un emprunt des « trois États de la Province » à un Florentin.

Édouard, comte de Savoie, s'est réconcilié avec le dauphin par l'entremise de Clémence de Hongrie, veuve de Louis X, et il est mort à Gentilly pendant son séjour à la cour. Son frère, Aimon *le Pacifique*, lui succède et doit aussitôt lutter contre le dauphin de Viennois.

Guillaume **Alleman** de Valbonnais est désigné comme capitaine de *l'ordre de Sainte-Catherine* institué par les « seigneurs, bannerets, chevaliers, écuyers et gentilshommes de Dauphiné pour assurer l'union entre le Dauphin et ses bonnes gens ». Parmi les membres de cet ordre, Guichard Alleman, seigneur de Lens, chevalier, y est représentant du Viennois.

La guerre sévit déjà en Gascogne en 1329-**1330** (« *Guerre, Etat et Société à la fin du Moyen Age* »).

Le Père Anselme cite **Valeran de Meullent**, seigneur de la Queue, du Neubourg et de Gournay, et sa femme, Jeanne **de Bouville**, dame de Milly, puis, le mardi avant Pâques 1330, leur fils **Robert**, seigneur de Milly, qui mourra sans alliance.

Le 26 mars **1330**, Jean **de Rouvray**, seigneur de Grainville-sur-Ry et de Buchy, donne pouvoir

à sa femme, Marguerite **de Meullent**, dame de Gournay, de vendre la dite châtelainie. L'acquéreur serait Jeanne d'Évreux, reine de Navarre. Vers ce temps, **Valeran** et **Amaury de Meulent** sont encore qualifiés *seigneurs de la Queue*, selon l'abbé Lebœuf.

La première verrerie à vitres, c'est-à-dire à verre plat, est fondée à Bézu, dans la forêt de Lyons du Vexin normand.

Le 10 juillet, Jean de Luxembourg, châtelain de Lille, seigneur de Ligny, Roussy et Beaufort, épouse Alix, dame de Richebourg (près de la Bassée), fille unique de Guy de Flandre, seigneur de Richebourg, et de Marie d'Enghien, dame de Sotenghien.

Rodolphe succède à son père **Anthelme II de Miolans** mais mourra sans postérité.

Paris comptait environ 25 000 habitants à l'avènement de Philippe Auguste et en compte maintenant plus de 200 000. C'est une ville riche et active dont le plus important seigneur n'est pas le roi mais l'évêque. Un autre grand seigneur foncier est le chapitre de Notre-Dame. Le prévôt de Paris détient sur le territoire royal un pouvoir de police et d'administration mais les maisons ecclésiastiques ont leurs prévôts et leurs baillis et il faut compter avec le pouvoir, intellectuel et indépendant, de l'Université.

Paris n'est pas une commune mais les maîtres des métiers - particulièrement la corporation des marchands de l'eau - ont souvent en main la gestion des affaires urbaines. Leur conseil - un président, le prévôt des marchands, et quatre échevins assistés de vingt-quatre prud'hommes - se réunit au *Parloir aux bourgeois*, près du Châtelet où se trouve le prévôt royal.

Les Parisiens se préoccupent de leur monopole de navigation commerciale sur la Seine, entre l'Yonne et l'Oise. Ils font réparer les quais, les ponts, les chemins de halage, de Mantes à Montereau pour la Seine, jusqu'à Compiègne, pour l'Oise, Meaux, sur la Marne, et Montargis sur le Loing.

Ces riches bourgeois placent parfois leur fortune dans des domaines ruraux où il leur arrive d'aller vivre comme vivrait un seigneur dans son fief. Les jeunes bourgeois font aussi l'apprentissage des armes et jouent - en 1330, avec la permission du roi - contre les fils des bourgeois d'Amiens, Saint-Quentin, Reims, Rouen, Saint-Pourçain ... et même de Valenciennes et Ypres.

En **1331**, Jeanne, jadis femme de Nicolas **Arrode**, déclare par testament avoir laissé 10 livres parisis de rente à Saint-Martin des Champs pour célébrer une messe « en la chapelle saint Michel que l'on dit aux Arrodis ». La chapelle des Arrodis détient le record du nombre de sépultures d'une même famille; les épitaphiers y recensent 33 défunts.

Jean Milon (ou de Milon), prévôt de Paris de la fin de l'année 1330 à avril 1334, est ensuite trésorier et, en 1346, maître lai en la chambre des Comptes (*Gallia Regia* n° 16 470).

Amaury IV, sire **de Craon**, échange avec le roi la sénéchaussée d'Anjou et de Maine le 22 mars 1330 (1331), moyennant une rente de 1500 livres et une assignation de 10 000 livres sur la sénéchaussée de Xaintonge, payables au dit sire de Craon entre 1332 et 1341 (*Gallia Regia* n° 2028, 14 755).

Le « lundi prochain devant la Pentecôte (13 mai) 1331, **Ameury de Meullent**, sire du Noeubouc, de Cantaing et de Marcoing, fait un don (ou échange de biens) à la cure de Cantaing et scelle l'acte de son sceau portant *un lion la queue fourchée* (4 G. 727-7043 - A.D. Nord - G. Demay *Inventaire des sceaux de Flandre* n° 1321). Amaury (+ avant le 10 janvier 1323) et Marie de Cantaing auraient donc eu au moins un fils, Amaury, qui, avec le **Neubourg** hérité de son père, possède **Cantaing** et **Marcoing** du chef de sa mère.

Par lettres du 10 février **1332**, la Normandie forme l'apanage de Jean, fils aîné de Philippe VI. L'entière administration du duché lui sera accordée en 1347.

Charles - qui sera surnommé *le Mauvais* - fils de Jeanne de Navarre et de Philippe, comte d'Évreux, seigneur de Mantes et de Meulan, naît à Évreux.

Envoyé avec trois autres chevaliers dauphinois le 5 février en ambassade auprès du roi Philippe « pour le prononcé du jugement sur le différend avec Amédée, comte de Savoie », Guillaume **Alleman** tombe malade sur le chemin de retour, teste à La Charité-sur-Loire et meurt peu après. Le 13 mai, le dauphin Guigues VIII, en présence de ses conseillers, Joffrey, seigneur de Clermont, Jean **Alleman**, seigneur de Séchilienne, et Raoul de Saint-Grégoire, désigne trois messagers - Guy **de Grôlée**, seigneur de Neyrieu, François de Theys, seigneur de Thoranne, et Nicolas Constans, seigneur de Châteauneuf de Bordette - pour comparaître devant le roi de France et le défendre contre le comte de Savoie.

Guillaume de Mévouillon (frère cadet de + Guigues), seigneur de Val de Barret, coseigneur **de Lachau**, seigneur de Laborel, chevalier, devient bailli de Gap.

A Romans le 17 février **1333**, Guichard, seigneur de la Roche de Glun, qui a recueilli la terre **de Clérieu**, son frère Graton étant mort sans postérité, reçoit de Guillaume, seigneur de Tournon, divers fiefs moyennant 1550 livres tournois, réserve faite de l'hommage dû au roi, à l'évêque de Valence et au dauphin. Avant de participer à la bataille de La Perrière, Guichard fait son testament à Étoile le 24 juin, désignant pour son héritier universel, à défaut d'héritier direct, son cousin Aymar de Poitiers, comte de Valentinois.

Le dauphin Guigues VIII lutte contre Aymon de Savoie qui veut le contraindre à lui rendre hommage pour ses possessions de Genevois. Il meurt au combat contre les Savoyards devant La Perrière, près de Voiron, le 28 juillet.

Le dauphin de Viennois mort, c'est à son frère cadet, Humbert II, qu'échoit la succession du Dauphiné. Guichard **de Clérieu** et Amédée **Alleman**, prieur de Saint-Laurent de Grenoble, font partie du conseil restreint réuni le 4 août, formé par Béatrix de Viennois, dame d'Arlay, en attendant le retour de Sicile d'Humbert. Amédée assistera ce dernier de 1333 à 1340 et l'accompagnera dans ses déplacements.

Béatrix de Viennois, veuve de Hugues de Chalon, sire d'Arly, tante du dauphin, se charge du gouvernement en attendant l'arrivée d'Humbert au mois de décembre. Pendant son absence, il se fait une trêve avec le comte Aymon de Savoie de septembre 1333 à la Nativité de Saint-Jean Baptiste 1334. Les plénipotentiaires assemblés entre Montmélian et Chapaillan signent un traité de paix le 7 mai **1334** (Père Anselme T. II p. 25).

Guillaume de Mévouillon se présente comme héritier de son père Raymbaud **de Lachau** et se plaint devant le conseil de régence que ses droits ont été lésés par Henri Dauphin, baron de Montauban « qui avait acquis des parts des château et terre de Laborel contrairement à l'engagement pris jadis par le dauphin Guigues envers ses prédécesseurs, **Bertrand de Mévouillon** et **Bertrand-Raymbaud**, frères ». Il en obtient la rétrocession moyennant 850 florins.

Philippe de Savoie meurt à Pignerol. Son fils Jacques, comte de Piémont, prince d'Achaïe et de Morée, lui succède mais il n'est pas majeur.

Le 10 juin, Guillaume **Alleman** est accusé d'avoir fait arrêter au port de Claix, maltraité et emprisonné au château de Champ, Odon de Briançon. Il est condamné à une peine corporelle, commuée en peine pécuniaire.

A la suite « d'excès commis dans le mandement d'Izon et sur le chemin public » par ses hommes, **Guillaume de Mévouillon** met en avant, le 8 juillet, ses droits régaliens - dont il apporte la preuve - pour se réserver de les juger.

Guillaume de Mévouillon, chevalier, fils et héritier universel de Raymbaud *de Lachau*, prête hommage au dauphin Humbert II le 4 novembre et on mesure à cette occasion l'étendue de ses terres héritées des *Lachau* et des *Mison* : le château d'Étoile et son mandement de Villebois et d'Orpierre, les châteaux d'Izon, Laborel, Sainte-Colombe et Chabre, la moitié du château de Curnier ... Le fief du château d'Eyguians et la demie de la propriété du dit château confrontant ... Arzeliers, Saléon ... le château de Barret le Haut avec son mandement, Barret le Bas, Pomet ... le fief de Châteauneuf de Chabre confrontant Pomet et Mison ... le fief du château de Montéglin, la quatrième partie du château de Chamousset ... le château de Creyssent où sont les lieux de Château Giraud et Claire Combe ... le château de Ribiers.

Guillaume de Molon a épousé Agnès, fille de Verruquier *de la Baume*, seigneur de Broces. Il est dit châtelain et capitaine de Mirebel (E. Long-le-Saulnier, près de la source de la Seille ?) pour le seigneur de Beaujeu et de Dombes. Guillaume serait à l'origine de la construction de la maison forte de *Mollon* (J. Guers).

Que sont nombreux les lieux nommés Baume, La Baume, La Beaume ... Dans les Dombes, un étang nommé *Merlan* entre Birieux et Cordieux a déjà été cité, ainsi que le hameau d'Ambronay appelé *Merland* (! 1169, 1213, 1215). Un lieu d'Ambérieu en Bugey est nommé *La Merlandière*. *Molland* est aussi le nom d'un hameau de Neuville, sur l'Ain, au nord de Mollon. Enfin, *Sur Molon* est le nom d'un écart de la ville de Belley, au nord de Yenne.

Philippe *de Trie*, receveur domanial pour le roi au bailliage de Caen, est trésorier de Bayeux en janvier 1335 (*Gallia Regia* n° 4468).

Jean de Meullent, archidiacre, devient *évêque de Meaux*. Héritier de **Guillaume de Meullent**, seigneur de Milly, son frère, il plaide au parlement de Paris la même année 1335, contre Isabelle *de Trie*, veuve de Guillaume.

Guy VIII, seigneur de Laval, Vitré et Acquigny, a épousé Béatrix de Gavre, fille unique de Rases, seigneur de Gavre, Orchehem et Morhem en Flandre, et de Béatrix de Longueville. Ils ont Guy IX, seigneur de Laval, et Rases de Laval, seigneur de Morhem en Flandre, époux de l'héritière de Fauquembergue (Père Anselme T. III p. 628).

Charles d'Anjou, duc de Durazzo, fils aîné de Jean, roi d'Albanie, duc de Durazzo, est fait prince d'Achaïe en 1335. Il épousera en 1343 Marie de Naples, sœur de la reine Jeanne I^{ère}.

Dans son testament du 11 septembre, Hugues *de Bressieux* désigne Guillaume *Alleman* comme héritier substitué à son neveu Louis et à ses frères Aymar et Louis, preuve d'une parenté entre eux.

Guichard *de Clérieu* ajoute un codicille à son testament le 23 octobre et meurt peu après. L'héritage de la maison de Clérieu échappe à ses seuls héritiers par le sang, issus de Sibylle de Clérieu par sa fille cadette Catherine *Alleman*. Le dauphin exerce le droit de mainmorte sur l'ensemble des fiefs, ce qui lui est contesté par le comte de Valentinois. Un accommodement interviendra le 17 août 1343 dans le monastère Saint-Pierre de Vienne. Louis de Poitiers, comte de Valentinois - cognat mais non agnat (héritier du nom) - ne peut avoir la succession en vertu du droit et de la coutume féodale pourtant, sur les instances du roi de France et par reconnaissance

des services que Louis a rendus, Humbert lui concède les châteaux et baronnie de Clérieu et Chantemerle.

Le dauphin Humbert crée le Conseil delphinal en **1336**, créera l'université de Grenoble en 1339 - Amédée **Alleman** en sera le premier recteur - la Chambre des Comptes en 1340. Il codifiera les privilèges de ses sujets par le statut delphinal.

Les difficultés avec le monastère de Durbon trouvent une solution le 17 février. « Pour amener la paix, les religieux associent Raimond (fils de Raynaud de Montauban) à leurs biens spirituels reconnaissant sa seigneurie sur le territoire de Vaux ... Il jouira de la seigneurie sur les hommes de Montmaur et de la Cluze, qui ont droit de pâturage et de bûcherage sur la terre de Durbon ».

Le 28 mai par ordre du juge mage de Graisivaudan, des panonceaux sont apposés sur les tours et châteaux des seigneurs de Champ et de Saint-Georges, du prieur de Commiers, Albert Alleman, et des seigneurs de Montainard appelés à la cour delphinale pour répondre de la querelle entre les *Ainard* et les *Alleman*.

Jean **Alleman**, seigneur de Séchilienne, accompagné de François de Theys et de Amblard de Beaumont, assiste Humbert II pour recevoir, au château de Montluel où il réside alors, les conseillers royaux de Sicile envoyés au dauphin par le sénéchal de Provence pour lui reprocher « les injustices commises contre leur maître par les officiaux du Dauphin au comté de Gapençais et autres lieux et confins du comté de Forcalquier, qu'il tenait du roi de Jérusalem et de Sicile ».

Jean **Alleman**, bailli de Viennois depuis 1330 et en même temps châtelain de La Buissière et de Bellecombe, position stratégique contestée avec la Savoie, est nommé bailli de Valbonne et châtelain de Montluel le 2 novembre, au salaire de 500 florins d'or; il résidera au nouveau palais de Montluel.

La maison religieuse de l'ordre (custodie) du *Saint-Sépulcre* de Terre sainte est rétablie : des pèlerins se font incorporer à l'ordre dans l'église même du Saint-Sépulcre. Effectué selon les anciens rites, l'adoubement est pratiqué, soit par des anciens chevaliers vivant auprès des franciscains de la custodie de Terre sainte, soit par les franciscains eux-mêmes par délégation du custode. Revendiquant une filiation spirituelle (à défaut d'être historique) avec l'ordre supprimé en 1187, ces nouveaux chevaliers portent la croix du Saint-Sépulcre, *croix potencée cantonnée de 4 croisettes* (ruban noir).

Jean **Luillier**, lieutenant général du bailli de Caux, est cité lors de tenues d'assises en juillet 1336, novembre 1338, 1339, avril 1340 (*Gallia Regia* n° 5894^b).

Le 6 mars **1337**, Pierre de Manencourt dit Papelart, vicaire perpétuel en l'église Saint-Géry de Cambrai, prend à rente perpétuelle à **Thomas de Meulent**, seigneur de *Marcoing*, une maison sise à Cambrai, au pied du mont Saint-Géry, que Thomas (est-ce le frère cadet d'Amaury ? *Thomas*, nom de son aïeul ?) tient en fief de l'évêque de Cambrai, moyennant une rente annuelle de 44 sous parisis (7 G. 339-5814 - A.D. Nord).

Le 22 mai suivant, **Amaury de Moeullent**, s^r de *Neufbourg* et de *Cantaing*, reconnaît le droit de pâturage appartenant aux habitants de Cantaing dans le marais du dit lieu (B. 19 999 (19 533) - A.D. Nord - *Vidimus* de l'official de Cambrai, copie du 5 juin 1624).

Un **Jean de Meulent** est dit *chanoine du Saint-Sépulcre* à Caen.

Guillaume *d'Harcourt*, fils de Jean et d'Alix de Beaumont, chevalier, seigneur de la Saussaie, Elbeuf, etc., maître d'hôtel du roi et queux de France, meurt le mercredi de l'Assomption, 11 août 1337. Il est inhumé en l'église de la collégiale de la Saussaye qu'il a fondée. Il épousa d'abord

Jeanne, dame de Thorigny - fille de **Valeran de Meullent**, seigneur du Neufbourg, et de Jeanne **de Bouville**, dame de Milly, dont il eut Jean, mort jeune, et Alix - puis Isabelle de Léon et enfin, Blanche d'Avaugour (Père Anselme T. V p. 128).

Édouard III ayant pris pour femme Philippa de Hainaut, le comte de Hainaut, son beau-père, s'engage dans l'alliance anglaise. Le Brabant indépendant se place à leurs côtés et les principautés rhénanes rejoignent le groupe. Le duc Eudes de Bourgogne, beau-frère de Louis de Nevers, se tourne vers la Flandre ...

Jean *l'Aveugle*, comte de Luxembourg - dont Philippe VI a épousé la fille - et son gendre, le duc de Basse-Bavière, choisissent le camp français.

Le roi de France confisque le Ponthieu au roi d'Angleterre.

Le feu couve depuis la révolte de Flandre. Les heurts sociopolitiques se succèdent, à Bruges, à Ypres et particulièrement à Gand sous la direction de Jacques van Artevelde. Les tisserands mènent la ville dans ses élans de révolte de 1337 à 1349. Le régime seigneurial est en déclin. Le revenu foncier s'effondre. La noblesse a besoin de se battre pour s'illustrer : elle formera le noyau de l'armée royale qui rassemblera l'ost féodal, les milices communales et des mercenaires.

En Angleterre, la menace de guerre prochaine perturbe les projets. Les chantiers de construction gothique, trop coûteux, seront arrêtés. Les maçons vont se déplacer, voyager pour trouver du travail. Ainsi naîtront les *free-masons* qui tenteront de s'organiser (Patrick Négrier - *Le rite des anciens devoirs - Old Charges 1390-1729* - éd. Ivoire Clair; 2006).

Le dauphin Humbert II marche en Franche-Comté au secours du baron de Faucogney, mari de la veuve de son frère, le dauphin Guigues. Il se trouve au combat de Chaussin (S. Dole) contre Eudes, duc de Bourgogne. La paix est signée mais Humbert perd son fils unique. Humbert II achète les droits du dernier des comtes de Viennois et entre en force dans Vienne en **1338**.

Par contrat passé à Perpignan au palais des rois de Majorque le 23 mars, Hugues **Alleman**, seigneur de Valbonnais, épouse Sibylle de Castelnau, fille du vicomte souverain de Castelnau de Montpellier et de Josserande de Narbonne-Lara. La dot est de 10 000 réaux d'or. Le mariage sera célébré par procuration le 8 mars 1339 (Hugues représenté par Guillaume **Artaud**, seigneur **d'Aix**).

Hugues **Alleman**, seigneur de Valbonnais, de Champ et d'Hermance en Faucigny, rendra hommage de ses fiefs relevant du dauphin le 20 décembre 1338 puis le 17 mars 1349. Il obtient d'Humbert II une lettre de remise du fief de Sainte-Jalle légué par son cousin Odon Alleman. Il cèdera le château d'Hermance contre le château et la châtelainie de Briançon qui lui seront restitués le 23 janvier 1357.

Le 10 juillet, **Raymbaud de Mévouillon** ou **de Lachau** (frère de + Guigues), « sacristain d'Aix », reçoit procuration de son frère **Guillaume**. En paiement de ses droits paternels, ce dernier lui concède en bail les terres d'Arzeliers, Saléon, Eyguians, Sainte-Colombe et Izon. Cette concession sera ratifiée le 18 août 1342 par le dauphin Humbert II, *baron de Mévouillon*.

Le 16 juillet, **Pierre, chanoine de Gap**, reçoit lui aussi procuration de son frère Guillaume. Pierre aurait épousé Béatrix du Puy, dame en partie de Rosans et de Montmaurin. **Isnard** rendra hommage le 28 avril 1376 pour Bruis et Montmorin et sera dit fils de (+) Pierre.

Le 13 juillet 1338 à Beauvoir en Royans, Guichard, seigneur de Lens, fils de feu Jean **Alleman**, rend hommage au dauphin.

En Angleterre, une enquête de 1338 donne une liste de 13 domaines templiers que l'Hôpital ne parvient pas à récupérer. Ils sont aux mains de nobles puissants : les Pembroke (trois domaines), les Arundel (Gloucester) ...

Y a-t-il des prisons dans les commanderies ? ...

Quant à l'existence d'une prison « dont nul ne réchappe » ! la commanderie de **Mellan** (**Merland** ou **Mellans**, dans le diocèse de Reims) est citée dans l'interrogatoire d'Hubert de Gamaches à Paris en 1311, sans qu'il soit fait allusion à une prison ! Des templiers ont été emprisonnés mais il faut se garder de transformer toutes les paisibles maisons rurales en affreux cachots (Alain Demurger « *Points Histoire* - H. 404 - *Les Templiers* », p. 101, 166 et 472).

Harcourt est érigé en comté en 1338.

Dans les années 1338-1341, la guerre est encore en Gascogne (« *Guerre, Etat et Société ...* », p.112).

Pierre de Chantemerle est châtelain de Gisors de 1338 à **1339** (*Gallia Regia* n° 13 255).

Dans les années 1337-1339, plusieurs assemblées réunissent les prélats, barons et communes de Rouen, Pont-Audemer ou Vernon. Les porte-parole de la noblesse sont les frères d'Harcourt (Jean, seigneur d'Harcourt, et Godefroy, seigneur de Saint-Sauveur-le-Vicomte) le maréchal **Robert Bertran** et le sire de Graille. Ils réclament une confirmation de la Charte aux Normands en échange de leur contribution financière (« *Normandie royale* », p. 482 à 484).

Rodolphe mort, c'est son neveu, **Anthelme III**, seigneur de Bonvillard, qui reçoit en 1339 l'investiture pour **Miolans** des mains du comte Aymon de Savoie.

Condamné à une amende de 26 240 florins d'or « pour avoir enlevé et violé plusieurs femmes », **Guillaume de Mévouillon** transige avec le dauphin en Avignon le 3 novembre, lui cédant son droit sur le château de Laborel (objet de ses revendications passées) et lui promettant en plus de lui payer 8000 florins.

Le 6 novembre a lieu à Paris une montre des gens d'armes à cheval du Dauphiné, passée au nom du roi de France : parmi eux deux chevaliers, quarante bannerets dont Reynaud **Alleman**, seigneur de Saint-Georges, et Hugues **Alleman**, seigneur de Valbonnais.

Philippe de Melun est archevêque de Sens.

Édouard III a rompu avec Philippe VI.

Une campagne anglo-impériale est commencée en Cambrésis et en Thiérache. Elle passe sur les terres d'Enguerrand de Coucy - et sur celles d'**Amaury** et de **Thomas de Meulent** aussi sans doute. Le château de Marle est saccagé. Les troupes traversent la Serre à Crécy et mettent le bourg à feu et à sang. Saint-Gobain est ruiné, le château brûlé. A La Fère, le château seul résiste. « Tout le pays de Thiérache est couru, pillé, rançonné sans deport par les Anglois qui en faisaient à leur volonté ».

La campagne reste inachevée et les deux armées intactes se retrouvent face à face aux portes de Flandre. Un accord anglo-flamand est conclu en décembre. Édouard III prend le titre de *roi de France*. Il est reconnu par les Flamands mais leur comte refuse de cautionner le traité.

La fondation de plusieurs centaines de bastides, le développement des foires, surtout drapières, et le commerce avec le Levant témoignent de la vitalité démographique et économique du Languedoc.

Jean de Luxembourg, roi de Bohême, gouverne le Languedoc (nov.1338 - nov.1341) puis Philippe de Melun, archevêque de Sens (*Gallia Regia* n° 13 659, 13 661).

Le roi de France conserve un gouvernement royal de Guyenne en même temps qu'existent des gouverneurs pour le roi d'Angleterre en Guyenne-Gascogne.

Des renforts sont attendus d'Angleterre. Philippe VI concentre sa flotte et, à la fin du mois de mai **1340**, les bateaux quittent Harfleur, Leure (Le Havre) et le Crotoy pour prendre position au large des côtes de Bruges, fermant l'avant-port de l'Écluse. Le 24 juin, c'est la catastrophe ! Les navires français sont bloqués contre les rives, dans l'incapacité de manœuvrer. La victoire d'Édouard est totale : ses relations maritimes avec la Flandre, la Bretagne ou la Guyenne sont désormais libres.

Sur terre, l'armée piétine devant Tournai. Flamands et Anglais assiègent la ville mais la vigoureuse résistance des Tournaisiens finit par avoir raison des assaillants. Pendant ce temps, les Français tiennent la région de Lille.

Des lettres datées de Paris, juin 1340, de Philippe, roi de Navarre, donnent assignation à l'abbaye du Bec et au *prieuré Saint-Nicaise de Meulan* de 34 setiers de blé sur les moulins de Meulan (« *Mémoriaux ...* », p. 190).

Un compte de 1340 renferme la mention : « *L'evesque de Miaus* (Meaux), outre les gens de quoy il servoit a ses despens le roy » (B.N. n.a. fr 9239 f°215 recto - « *Guerre, Etat et Société* », p. 47). On constate jusqu'à la fin du siècle la présence des prélats dans les grandes armées réunies et mandées par les souverains Valois. En 1340, les évêques de Liège, Metz, Thérouanne et Meaux ainsi que l'abbé de Corbie, Hue de Ver; ce dernier, compté comme chevalier banneret, servit du 22 mai au 26 septembre avec 5 chevaliers bacheliers et 36 écuyers (*id.* - f° 219 r°).

Le comte Aimon conduit un contingent de Savoyards au roi de France, son allié contre les Anglais.

Pierre *Alleman*, chevalier, s'établit en Bugey. Il épouse Pétronille, fille de Henri de Chatard, chevalier, et de Sibylle d'Arlos (branche du Bienheureux Louis, cardinal-archevêque d'Arles).

Lors des visites pastorales des évêques de Grenoble de la maison de Chissé en février-mars 1340, le nom de *Montmélian* est transcrit *Montemeliano*; en février 1356, *Montis Meliani* et en 137. (chiffre effacé) *Montismeliani et Arbini*. D'autres visites pastorales donneront *Monte Meliano* (v. 1428), *Montmelhian* (1609), *Mommeillan* (1667).

Pierre André, un des légistes du Conseil de Philippe VI et garde du sceau royal en 1342 pour le chancelier Guillaume Flotte, se lie avec le futur pape Innocent VI auquel il succède comme évêque de Noyon en 1340 puis comme évêque de Clermont en 1342. Il accomplira diverses missions diplomatiques pour le roi à Avignon et en Dauphiné. Évêque de Cambrai en 1349, il mêlera missions pour le roi (négociation avec l'Aragon pour le transfert de Montpellier au roi de France) et missions pour le pape, comme lorsqu'il sera médiateur entre Flandre et Hainaut, puis entre Flandre et Brabant, et enfin entre Foix et Armagnac.

Des pourparlers de paix s'ouvrent au château d'Antoing entre Philippe VI et le roi d'Angleterre. Les alliés d'Édouard III sont déçus, en Flandre comme en Brabant. Le comte de Hainaut et l'empereur Louis de Bavière reviennent à une prudente réserve. Jeanne de Valois, sœur de Philippe, est abbesse au monastère de Fontenelles près de Valenciennes. Veuve du comte Guillaume de Hainaut et mère de Philippa, reine d'Angleterre, elle va servir de médiateur entre son frère et son gendre. Une trêve est conclue près de Tournai, à Esplechin, le 25 septembre 1340.

Raoul de Meullent se trouve dans l'armée du duc de Normandie en 1339 puis en l'armée de Bouvines où il reçoit sa montre le 27 septembre 1340. **Jean de Meullent**, *évêque de Meaux*, deux chevaliers bacheliers et dix écuyers servant le roi à ses dépens, figurent aussi à la bataille et dans le camp, en Flandre, du duc de Normandie.

Guillaume de Meullent, chevalier, seigneur de Milly (décédé), est cité en juin 1340 dans une commission de Philippe, roi de Navarre, comte d'Évreux et de Meulan.

Amaury de Meullent joint l'armée en Flandre avec deux chevaliers bacheliers et vingt-six écuyers de sa compagnie et touche, du 19 mai au 26 septembre, 120 livres par jour et 1170 livres pour leur route.

Adam *de Dammartin* (est-ce un parent de Geoffroy ?), bourgeois de Paris, notaire du roi, est *anobli* en 1340, anoblissement gratuit, octroyé en considération de ses bons services. Philippe VI est attentif à se ménager le soutien des bourgeois de Paris car sa légitimité est fragile.

Pour les bourgeois parisiens la vie continue sans changement apparent. Le roi aura encore et toujours besoin d'argent - la guerre venant aggraver les problèmes financiers - et la compétence bourgeoise reste irremplaçable pour le commerce et l'argent. Certains vont chercher à tirer profit des difficultés royales. Les réformes entreprises sous Philippe *le Long* sont toujours d'actualité.

Jacqueline **Tristan**, femme de **Robert de Meulant**, ajoute un chapelain à la chapelle de la Trinité de Saint-Germain l'Auxerrois, selon l'abbé Lebœuf.

Le boiteux Godefroi **d'Harcourt** songeait à épouser un des plus riches partis de Normandie, Jeanne Bacon, héritière par son père de la terre du Molay et par sa mère de la seigneurie de Villers-Bocage. Mais celle-ci lui a préféré Guillaume, fils de Robert **Bertran**, seigneur de Bricquebec. Robert est l'époux de Marie, fille du bouteiller de France, Henri de Sully, allié aux comtes de Blois et à la famille de Vendôme. Charles *le Bel* l'a fait maréchal de France en 1325. Godefroi est décidé à se venger de la famille Bertran et - bien que les guerres privées soient interdites depuis Saint-Louis - il lui déclare la guerre au début de l'année **1341**. Le 30 mars, le roi interdit formellement de vider cette querelle par les armes. La vengeance prendra une autre forme (R. Jouet, *op. cité*).

Le 17 avril, Jean **Alleman**, seigneur de Séchilienne, accompagné de François de Theys et d'Artaud de Beaumont, seigneur de la Frette, assiste Humbert II pour recevoir à Grenoble les commissaires envoyés par le comte de Savoie et proroger « jusqu'à un mois après Pâques » la promesse de ne pas attaquer ce dernier.

A la mort de Robert, roi de Naples, Jacques de Savoie attaque la reine Jeanne, le marquis de Montferrat et celui de Saluces. Il forcera ce dernier à lui rendre hommage en 1359.

Agout **de Baux** fut commis à l'administration de l'hôtel du dauphin le 20 juin 1337. Il est fait sénéchal et gouverneur de l'Agenais le 2 mai 1341.

Bertrand **de Morlanas** (?), chevalier, est seigneur d'Ovalbureau (Belberaud ?) et de la Bage (Labège ? sur une carte actuelle) en la sénéchaussée de Toulouse en 1341 (*G. R.* n° 21 442).

Jean III *le Bon*, duc de Bretagne depuis 1312, n'a pas d'enfant malgré trois mariages. Il choisit pour héritière sa nièce, Jeanne de Penthièvre, *la Boiteuse*, mariée à Charles de Blois, au lieu de son frère consanguin, Jean de Montfort, ce qui ouvre une longue guerre de succession. Appuyé par Édouard III, Jean de Montfort, fils du duc Arthur II et de Yolande de Dreux, comtesse de Montfort l'Amaury, se dresse contre Jeanne et conquiert le duché mais Philippe VI le déchoit et il est capturé par les troupes royales en septembre 1341. La campagne de Bretagne - suivie de la trêve de Malestroit (janvier 1343) - sera infructueuse.

Guichard **Alleman**, seigneur de Lens, est témoin du traité de paix passé le 19 février **1342** entre le Dauphin et les habitants de Romans.

Guillaume **Alleman**, seigneur de Champ, figurait en 1340 parmi les garants de l'hommage d'Aynard de Clermont au dauphin Humbert II. En 1342, il est à l'armée du dauphin.

Pierre de Calme ou **de la Chaup** (de Lachau ?), baron **de Meillon**, seigneur de Calme (S. Lachau, *Notre-Dame de Calma*), d'Etoile, Arzeliers, Ribiers, Pomet ... cité en 1342, a épousé Eléonore **Adhémar**, fille d'Hugonnet et de Constance de Poitiers, dont il a **Baudouin** - marié à Alix de Sillans qui lui donne cinq enfants. De *N.* sa seconde épouse, Pierre a **Guillaume**, **Lambert**, seigneur de Salerans et de Châteauneuf, **Bertrand**, mort aux guerres d'Italie, et **Pierre**.

Le pape Benoît XII décédé est remplacé à Avignon par Clément VI, ancien archevêque de

Rouen qui a siégé au conseil du roi de France. Cette même année 1342 disparaît Jeanne *de Meullent*, dame de la Croix Saint-Leufroy, fille de **Guillaume** et épouse (avant 1324) de Philippe *de Clere*. Philippe mourra le 28 octobre 1346 d'après leurs épitaphes dans le chœur de l'église des Jacobins de Rouen.

Guillaume *Artaud*, seigneur *d'Aix* et de Bellegarde, époux de Catherine *Alleman* de Valbonnais, se trouve à Villeneuve-lès-Avignon le 23 février **1343**, pour prêter le serment de respecter *le traité de cession du Dauphiné* ... « Au traité signé le 23 avril au bois de Vincennes par le roi et les plénipotentiaires du Dauphin, les terres et seigneuries transportées par Humbert sont : le Dauphiné, le duché de Champsaur, la principauté de Briançonnais, le marquisat de Cesane, les comtés de Vienne, d'Albon, de Graisivodan, d'Ambrunois et de Gapençois, les baronnies de la Tour, de Valbonne, de *Faucigny*, de *Meüillon*, et de *Montalban*. Il ne retint à sa disposition que les terres qu'il avoit dans la Pouille et dans l'Auvergne avec 2000 livres de rente perpétuelle ... » (Père Anselme T. II p. 25).

Le Dauphiné forme encore, aux côtés du royaume de France, un État à part, ce que reconnaissent les traités passés par Humbert II les 23 avril et 31 juillet 1343 complétés par les contrats de 1344 et 1349. Il n'a pas encore, du côté de la Savoie notamment, des frontières nettes. Un siècle s'écoulera avant que le pape, qui refuse de se dessaisir de Montélimar, et surtout avant que l'archevêque de Vienne, les évêques de Grenoble, Valence, Die et Gap reconnaissent la suprématie du dauphin. Ce n'est pas sans peine que celui-ci réussit à faire de Grenoble sa capitale.

Le 23 juillet 1343, Humbert II confère à Jean *Alleman* (âgé de presque 70 ans), en récompenses de ses services, la charge de grand maître des machines et des machinistes des armées du Dauphiné.

Entre le 29 juillet et le 10 août, à Vienne, le dauphin fait prêter serment de respecter les clauses de l'accord de cession du Dauphiné aux nobles dauphinois et nomme de nouveaux baillis et châtelains avec l'assentiment des représentants du roi de France, notamment au bailliage de Valbonne et à Montluel. Le 1^{er} août, Guichard *Alleman*, seigneur de Lens, prête le serment demandé par Humbert II en compagnie de Guillaume *Alleman*, seigneur de Margès.

Raymbaud de Lachau-Mévouillon paraît le 27 août en compagnie de son frère **Guillaume** devant le dauphin Humbert qui les investit de terres échangées avec eux.

Aimon a divisé la Savoie en huit bailliages ou provinces militaires : 1. *Savoie*, avec la Maurienne et la Tarentaise (chef-lieu *Montmélian*) 2. *Novalaise* (ch.-l. Voyron) 3. *Viennois* (ch.-l. Saint-Georges d'Espéranthes) 4. *Bresse* (ch.-l. Bourg-en-Bresse) 5. *Bugey* (ch.-l. Roussillon) 6. *Chablais*, avec Genève (ch.-l. Chillon) 7. *Val d'Aoste* (ch.-l. Aoste) 8. Val de Suse (ch.-l. Aviglia). Le Piémont forme une principauté apanage de la branche aînée issue de Thomas III. Aimon meurt à Montmélian, laissant pour héritier, issu de son mariage avec Yolande de Montferrat, Amédée VI qui a neuf ans.

Lors d'une chasse en forêt entre Mortain et Tinchebray, Godefroi a contacté plusieurs nobles du Cotentin qui se sont réunis à Saint-Lô peu après. En mars 1343, à la tête d'une bande armée, Godefroi a assiégé le château de Neuilly, résidence de l'évêque de Bayeux Guillaume Bertran, frère du maréchal, et, ne pouvant s'en emparer, détruit la tour de Glatigny et pillé les hommes de l'évêque. Il s'empare ensuite de Montebourg, de Carentan et met Saint-Sauveur en état de défense. Mais l'évêque s'est mis sous la sauvegarde du roi qui frappe vite et fort. Les principaux responsables sont arrêtés et conduits à Paris pour être jugés.

Godefroi s'enfuit en Brabant dans des terres tenues de sa mère.

Jean de Moulins (? 6) est dit seigneur de Rochefort, une famille dont le Père Anselme *ne connaît pas l'origine* (P. A. T. VIII - 1733 - *Histoire ...des Grands aumôniers de France*, p. 253

- Voir *Histoire de la Chancellerie* par Tessereau, fol. 44, 70, 74, 137, 155, 160).

Il s'agirait de Rochefort en Mirebalais, c'est-à-dire en Poitou. **Adam le Panetier** (! 1245), bâtard d'Évreux, n'était-il pas *bailli du Poitou* ? Certains descendants y seraient restés ou revenus tandis que d'autres vivaient à Paris. Cette branche familiale aurait-elle demandé, et obtenu, un anoblissement alors qu'il était relativement aisé de l'obtenir ou de faire comme si ?

Y aurait-il eu glissement du nom, *de Meulan* à *de Moulin* ? Cette possibilité se révélera plus tard dans un acte (autre lieu, autre famille) portant « de Meulan **dit** du Moulin ». Le *s* final serait suggéré par la prononciation *de = dé*, la graphie ancienne de la lettre *e* peut se confondre avec celle de la lettre *o* ; le son *en*, souvent trouvé dans les graphies du patronyme Meullent, était-il prononcé *in* comme dans les mots *examen*, *agenda*, *européen* ? Autant de questions sans réponses ? **Jean de Moulins** est-il d'une souche familiale totalement étrangère à la famille des comtes de Meulan ou un descendant du vicomte d'Évreux ? On notera en 1582, un médecin, **Louis Demoulin**, de Rochefort.

La levée des troupes provoque un effort financier important. Mais l'impôt doit être consenti par ceux qui le paient or l'opinion est insatisfaite. Au mois d'août 1343, une assemblée d'états où sont invités des représentants du clergé, de la noblesse et des bourgeois des villes, du nord comme du sud du royaume, est convoquée à Paris. Combien sont-ils et qui sont-ils ? On ne connaît pas leurs noms.

Les représentants des bourgeois parisiens semblent proches des *réformateurs*, gens d'Église qui réclament contre les excès des agents royaux et nobles nostalgiques de l'époque où ils étaient les privilégiés de l'entourage du roi - et qui semblent enclins à prendre le parti du roi Édouard. Et tous protestent contre l'impôt !

Le monopole de la vente du sel au profit des Greniers royaux est instauré. Le retour à une monnaie forte et saine est décrété le 22 août. Philippe VI est absent de cette assemblée. Ses conseillers gouvernent en son nom et la lutte est âpre autour du roi pour occuper les premières places. Les réformateurs obtiennent qu'on leur fasse place dans le Conseil. Les Normands et les Picards qui sont parmi les plus mécontents y entrent en force, équilibrant le parti du bouteiller de France et des amis du duc de Bourgogne.

Relâché après la trêve de Malestroit en septembre 1343, Jean de Montfort oublie son serment et prête hommage à Édouard III d'Angleterre. Jean mourra assiégé dans Hennebont en 1345.

La condamnation de **Guillaume de Mévouillon** ne semble pas avoir eu d'autre suite. Le 27 octobre à Villeneuve-lès-Avignon, il promet d'observer « les actes passés entre le roi de France et le dauphin au sujet de la succession du Dauphiné ».

Le fils aîné du roi, Jean duc de Normandie, reçoit en février 1344 en accroissement d'apanage le Poitou. En avril, Philippe, son frère, reçoit un apanage de dix châtellenies nommé duché d'Orléans.

Le 16 avril 1344, des lettres de Philippe de Valois donnent à Philippe, son second fils, le *comté de Beaumont-le-Roger* pour compenser la perte du Dauphiné (?) dont il investit Jean, duc de Normandie, son fils aîné (« *Mémoriaux* », p. 89).

En avril, Philippe VI fait décapiter trois des complices de Godefroi d'Harcourt : Jean Tesson, Guillaume Bacon et Richard de Percy dont les têtes sont envoyées à Saint-Lô pour y être exposées. Godefroi est condamné au bannissement et à la confiscation de ses fiefs de même que Raoul Patri, chevalier, et Pierre de Préaux, écuyer. Robert de Tibouville, Guillaume de Briqueville, Jean de Tournebu et Raoul de Bigars feront quelques mois de prison.

Jean, duc de Normandie, et Eudes IV, duc de Bourgogne, font le projet d'un *ordre de Saint-Georges* qui rencontre l'approbation du pape (J. Favier - « *Dictionnaire de la France médiévale* »). Ce projet ne semble pas avoir abouti.

En 1343 et 1344, **Jean de Meullent**, *évêque de Meaux*, plaide à nouveau contre Isabelle *de Trie*, fille de Mathieu (seigneur de Fontenay et de Plainville), veuve de Guillaume de Meullent, seigneur de Milly en Gâtinois. **Robert de Meullent**, seigneur de Milly, est présent à Pâques 1344

à l'échiquier de Normandie assemblé à Rouen.

Plusieurs actes de 1344 citent Agnès *de Thibouville*, dame de Fontaine-la-Sorel, épouse de **Raoul de Meullent**, baron de Courseulles, ainsi que **Galien** (ou Guy) **de Meullent**, seigneur de Teil et **Guy de Meullent**, chevalier, seigneur de Lion-sur-Mer.

Guillaume de Mévouillon partage la terre de *Lachau* avec Lambert Adhémar de Monteil. Ce dernier engage une procédure contre lui pour mettre fin à un litige au sujet de la garde des foires qui se tiennent à Lachau.

En avril **1345**, la trêve est rompue en Angoumois et en Poitou. Les Français sont battus par les troupes du comte de Derby. **Amaury de Meullent** marche en Limousin, en Angoumois et en Périgord sous la conduite du duc de Normandie et de Guyenne, avec sept chevaliers bacheliers et vingt-sept écuyers d'après les quittances des gages du 10 décembre 1345 et du 2 janvier 1346.

Pierre de Meullent figure sur le registre des appointements du parlement de Paris pour la prévôté de la ville.

Philippe *Lhuillier*, clerc, licencié es lois et avocat du roi en la sénéchaussée de Beaucaire et de Nîmes, obtient de Clément VI en août, un canonicat (office de chanoine) en l'église d'Orléans nonobstant celui qu'il tenait déjà à Saint-Pierre des Hommes d'Orléans (*Gallia Regia* n° 3095).

Henri de Villars, archevêque et comte de Lyon, fut nommé, le 30 novembre 1345, lieutenant du prince Charles, fils du duc Jean *le Bon*, dauphin en Dauphiné (*Gallia Regia* n° 7818). Le 26 décembre 1345, une enquête fut ordonnée par le dauphin sur « les graves difficultés occasionnées par Reynaud *Alleman* et ses hommes de la vallée de Commiers, leurs excès, insultes et rixes » contre ses propres hommes « au sujet des pâquerages, alpages et bûcherages de la montagne de Connexe ».

Février **1346** voit la réunion de nouveaux états mais ceux de la France du nord ont lieu à Paris, ceux de la France méridionale, à Toulouse. Ils décident que la taxe sur les transactions et la gabelle seront supprimées. A la place, chaque ville ou territoire aura à payer la solde d'un nombre d'hommes d'armes proportionnel à sa richesse et à sa population.

Les initiatives anglaises se sont enlisées en Flandre. Les combats continuent en Guyenne. En Bretagne, les coups de main du parti de Montfort se sont raréfiés sans cesser pour autant. Un nouveau front va s'ouvrir en Normandie. Rival héréditaire des Tancarville, Geoffroi d'Harcourt n'en finit pas de vider ses querelles. Condamné par le parlement, il s'est réfugié en Brabant puis en Angleterre. Il rend hommage à Édouard III et lui offre, pour prendre pied sur le continent, une forteresse au cœur du Cotentin, Saint-Sauveur le Vicomte, confisquée mais non conquise en fait par le roi de France.

Édouard III quitte l'île de Wight le 11 juillet et débarque à La Hougue de Saint-Vaast, accompagné de son fils aîné, le prince de Galles Édouard dit le *Prince Noir*, qu'il fait chevalier à Quettehou. Après ce débarquement inattendu, la chevauchée n'est qu'une promenade guerrière pour les Anglais. Incendies, pillages, meurtres ... les assaillants prennent Saint-Lô et arrivent devant Caen le 20 juillet. Le connétable, le chambellan de Normandie et de nombreux barons sont fait prisonniers. Le 7 août, les Anglais sont à Elbeuf. Le roi Édouard prend Louviers puis contourne Évreux et Mantes car leurs fortifications sont puissantes. Les ponts de Vernon et de Poissy sont coupés. Tandis que des charpentiers construisent un pont de fortune à Poissy, Geoffroy *d'Harcourt* s'en va brûler Saint-Cloud. Le 12 août, les Parisiens s'affolent : les murailles sont peu entretenues et les maisons débordent de toutes parts, Paris est indéfendable. Mais Édouard n'est pas prêt à prendre Paris. Il passe la Seine, brûle quelques faubourgs de Beauvais, arrive en vue d'Amiens et regroupe ses hommes, menés par Warwick et Harcourt, pour franchir la Somme. Dans son étape de Poix à Airaines, Édouard III passe près de *Molliens* par un chemin encore appelé *le chemin des Anglais*.

Pendant que Jean Chandos écrase une petite troupe levée en Vimeu, une tentative d'Édouard vers Aumale et Abbeville échoue. Les Anglais sont fatigués. A sa poursuite, Philippe VI atteint Amiens. Le comte de Saint-Pol repousse les Anglo-normands menés par Harcourt devant Saint-Valéry.

Tous les ponts en aval d'Abbeville sont bloqués par le bailli de Saint-Quentin. C'est alors qu'un homme du pays, prisonnier des Anglais, indique pour prix de sa liberté un gué praticable à marée basse entre Abbeville et Saint-Valéry et les troupes traversent la Somme. Le bailli de Saint-Quentin et les contingents des villes voisines se battent pour tenter d'empêcher le passage. Au matin du 24 août, quand Philippe VI arrive à Oisemont, les Anglais viennent de partir.

Warwick brûle le Crotoy et prend les navires qui s'y trouvent. Alors que sa troupe ravage la campagne, Édouard se dirige vers **Crécy** et trouve le lieu favorable. Il sait que Philippe va le rejoindre. Il lui propose la bataille pour le lendemain et Philippe accepte. Le samedi 26 août, la messe finie, les Français sont en selle. Ils chevauchent gaillardement dans la chaleur qui monte. Les impatients arrivent au contact de troupes adverses fraîches et bien rangées. Le *Prince Noir* assume le commandement de l'aile droite de l'armée anglaise avec l'aide du tout jeune mais déjà expérimenté comte de Warwick. Arrivées dispersées des Français, ordres mal compris, tactique inexistante ... Les cavaliers vont charger : les barrages d'archers anglais stoppent les chevaux. Flèches ... orage ... et pour finir la surprise du feu des boulets qui sèment la panique. La pénombre vient et, dans l'obscurité, il ne reste plus qu'à abandonner chacun à son sort. Le roi de France galope vers Amiens. Il apprend, tout au long de la journée du lendemain, le nom des morts retrouvés à l'aube : onze princes, mille deux cents chevaliers d'un écu, quatre-vingts bannerets et de nombreux soldats. Il y a peu de morts anglais.

Les communes de Picardie et de Champagne perdent beaucoup d'hommes.

Philippe VI se retire à l'abbaye de Moncel.

Le 28 août, Édouard III lève son camp. Le 4 septembre, il est devant Calais.

La responsabilité de l'échec est mise au compte de ceux qui entourent le roi d'où des changements, des jugements, des amendes et des emprisonnements. Ceux des riches bourgeois qui ne sont pas touchés se font discrets. Jean de Normandie disparaît pendant quelques mois. Il a été trop lié aux conseillers responsables de la défaite et ses amis sont aussi ceux du duc de Bourgogne.

Godefroi **d'Harcourt** était au pillage de Saint-Lô, à la prise de Caen, à l'incendie de Saint-Cloud comme à la bataille de Crécy alors que son frère aîné, Jean **d'Harcourt**, est tué à Crécy dans les rangs du roi de France. Godefroi obtient son pardon et retrouve tous ses biens. Il est établi capitaine souverain dans une partie du bailliage de Rouen au sud de la Seine et tout le bailliage de Caen, sauf les terres du sire de Bricquebec, Robert **Bertran**. Il sera sage de 1347 à 1353 (R. Jouet, *op. cité*).

Amédée de Savoie reçoit de Charles IV de Luxembourg couronné empereur la dignité héréditaire de vicaire de l'empire et peut étendre sa domination vers le *Pays de Vaud*, le *Bugey* et le *Valromey*.

Le 12 décembre 1346, Henri de Villars, régent du Dauphiné en l'absence du dauphin parti « outre-mer », mande aux bailli et juge de Gapençais « de protéger **Guillaume de Mévouillon**, seigneur de Val de Barret, troublé dans ses possessions par Bertrand **de Baux**, comte de Montecagioso » (comte d'Andria). Son comportement passé n'empêchera pas Guillaume de réclamer le respect de ses droits régaliens « pour connaître des crimes et délits » commis sur ses terres le 22 janvier 1347. Il est convoqué le 29 décembre en même temps que les autres barons du Gapençais.

La monarchie a échoué dans sa tentative pour grossir et égaliser les unités correspondant aux différentes montres. En 1347, **Amaury de Meulan**, chevalier, est capitaine à Saint-Omer de 60 hommes d'armes; or sa montre ne compte que 21 hommes d'armes; le reste de son effectif se trouve donc réparti entre plusieurs autres montres et plusieurs chefs de montre (« *Guerre, Etat et Société - Etude sur les armées des rois de France - 1337-1494* » B.N. Clairambault 74 n° 112).

Le port de Calais ne peut être débloqué et il capitule le 4 août. Après une résistance héroïque, Eustache de Saint-Pierre et cinq autres bourgeois se livrent au roi d'Angleterre pour sauver la ville (*Chroniques de Froissart*). Selon d'autres chroniqueurs du temps, il s'agirait d'un geste moins tragique, un rituel d'humiliation publique au cours duquel les coupables font amende honorable en portant des objets qui symbolisent leur soumission (Patrick

Boucheron - *L'Histoire* n° 269 p.16-17).

L'opinion publique s'interroge : d'Édouard III et de Philippe VI, lequel est le roi légitime ? Certains se détachent de Philippe. Jeanne, reine de Navarre, et ses proches ont de bonnes raisons ...

Amaury IV, sire **de Craon**, « capitaine souverain (= lieutenant du roi) ez païs d'Anjou et de Maine » vers 1347 (*id.* en 1355, *id.* en 1363 avec de plus la Touraine), quitte cet emploi pour aller servir en Bretagne et institue à sa place Macé Clairembault. Il a pour lieutenant Jean de Saintré (*Gallia Regia* n° 2010, 2015, 2028).

Charles de Blois est capturé par les Anglais à la Roche-Derrien en 1347. Jeanne de Penthièvre dirigera seule la lutte jusqu'à sa libération en 1351 et après sa mort à la bataille d'Auray en 1364.

Les bourgeois Toussac sont des amis d'**Amaury de Meulan** ...

Une trêve permet de convoquer les états qui se réunissent le 30 novembre à Paris. Les remontrances sont vigoureuses mais la réunion s'achève par un accord.

« Des membres de la noblesse acquis à l'idée de réforme sont introduits au conseil comme **Amaury de Meulan**, Geoffroy de Charny, Mathieu **de Trie** qui sont des hommes à l'idéal élevé pour lesquels réforme politique et réforme morale vont de pair » (R. Cazelles - « *Etienne Marcel* » Tallandier).

Un effort fiscal exceptionnel est accepté dans un grand mouvement d'enthousiasme. Les contribuables obtiennent la garantie que la recette de 3 000 000 de livres sera faite par des élus désignés par les communautés imposées. Robert de Dreux, sire de Beu, maître de l'hôtel du roi, et **Amaury de Meulan**, sire de **Neubourg**, sont nommés commissaires aux pays de France et de Dunois (Châteaudun) pour lever l'aide accordée. La royauté est affaiblie mais des réformes sont décidées, les fraudeurs sont poursuivis, les amendes payées, les peines purgées. Le grand impôt va financer une guerre décisive. L'élan est donné ...

Marguerite, fille de Charles d'Anjou, duc de Durazzo, prince d'Achaïe, et de Marie de Naples, épouse Charles III, roi de Naples. Charles d'Anjou, gouverneur de Sicile en 1347, est exécuté par ordre de Louis I^{er} *le Grand*, roi de Hongrie, quand celui-ci conquiert le royaume de Sicile.

Jean V Paléologue, empereur d'Orient, voit sa minorité troublée par les luttes entre l'impératrice régente Anne de Savoie et Jean Cantacuzène qui s'est soulevé dès 1341 et qui, après six ans de guerre civile, prend Constantinople et se fait associer à l'empire.

Reynaud **Alleman** transige avec Catherine Alleman, abbesse des Ayes.

Le 14 décembre, Humbert II, « assuré de la fidélité de Jean Alleman, fils de Jean **Alleman**, seigneur de Séchilienne », lui commet le château et la châtellenie de Faucigny.

Guillaume **Alleman** eut en 1345 un procès devant le juge de Graisivaudan. Le 10 janvier **1348**, le dauphin ordonne la mainmise sur son château de Champ pour dettes mais en autorisant sa veuve à jouir de l'usufruit que lui a légué son mari (s.p.). Le 27 avril dans la maison de l'archevêque de Lyon, Reynaud Alleman, jeune frère de Guillaume (Pierre est mort), reconnaît « les libéralités du Dauphin à son égard à l'occasion de l'expédition du château de Champ, en dépit des diverses condamnations subies par son frère Guillaume et lui ». A cette occasion, le dauphin déclare ne vouloir causé aucun préjudice à son parent Hugues **Alleman** de Valbonnais, seigneur majeur de Champ.

Le 1^{er} novembre 1347, trois galées génoises venant de Crimée arrivèrent dans le port de Marseille. Elles portaient la **peste noire**. Du Midi, la redoutable épidémie se répand vers le Nord, faisant disparaître un tiers, parfois la moitié, de la population dans les régions où elle se manifeste. Pendant plus de deux ans, elle suspendra toutes les entreprises.

Plus de levée d'impôt, plus de rassemblement de troupes. Chacun attend dans l'inquiétude.

La peste atteint la Normandie en juillet, puis le Vexin, la Picardie, l'Angleterre. On pourchasse ceux que l'on suspecte d'une quelconque responsabilité dans ce fléau : les mendiants, les juifs. On se tourne vers Dieu ou vers la magie. L'Église prêche la pénitence et celle-ci devient excessive. Un mouvement populaire se développe - celui des *batteurs* qu'on appellera les *flagellants* - qui augmente la tension au lieu de l'apaiser.

La prospérité de la Provence continue de décliner. Le pays perd plus de la moitié de sa population, situation aggravée par cette grande peste et par la politique de la reine Jeanne I^{ère} d'Anjou, fille de Charles, duc de Calabre, et de Marie de Valois, épouse de Louis d'Anjou-Tarente, qui a peut-être fomenté le meurtre de son premier mari André d'Anjou en 1345. Elle doit, devant l'attaque du roi de Hongrie, Louis *le Grand*, se réfugier à Marseille puis à Avignon qu'elle vend au pape Clément VI. De retour à Naples, elle est écartée par son mari couronné en 1348.

Pierre *de la Baume*, seigneur de Valusin, bailli de *Bresse*, *Bugey* et *Novaleyse*, est un des seigneurs de Savoie qui promettent au comte Amé de reconnaître pour son successeur le fils né du mariage d'Édouard de Savoie et de Blanche de Bourgogne. Il a fait hommage en janvier 1308 à Renaud de Bourgogne, comte de Montbéliard, de tout ce qu'il a en la châtellenie de Tramelay, la Bastie, Bessey et Genoux. De son épouse, Marguerite de Vassalieu, veuve en premières noces de Josselin, seigneur de Grollée, et enterrée à la chartreuse de Meyria (t) vers 1348, il a : *Etienne* dit *le Galois*, grand maître des arbalétriers de France, époux d'Alix de Châtillon; *Verruquier*, seigneur de Broces, conseiller ordinaire du comte *Vert* (Amé V de Savoie) et qui assista au mariage du comte avec Jeanne de Bourgogne en 1347; *Guichard*, doyen de l'abbaye de Tournus; *Etienne*, chanoine puis doyen de l'église de Lyon en 1323 ...

Parmi les enfants de *Verruquier de la Baume* figure Agnès, épouse de **Guillaume de Molon** (! 1334), chevalier, seigneur de Villereversure (Père Anselme T. VIII - *Grands maîtres des arbalétriers*, p. 43).

Villereversure est à mi-chemin de Bourg-en-Bresse et de Nantua et au nord d'Ambérieu-en-Bugey, du château des Allymes et du village de *Merland*. *La Baume* est au nord de Taninges (chartreuse de *Melan*), sur la route menant au bord du lac Léman. Partant de La Baume, un chemin monte vers l'est, passe devant un lieu nommé Melon (saint Melon ?) avant d'atteindre Abondance. Continuant vers l'est, le chemin redescend vers la vallée du Rhône et arrive au monastère de Saint-Maurice d' Agaune.

Édouard III d'Angleterre crée *l'ordre de la Jarretière*, placé sous la protection de saint Georges.

Amaury de Meullent, mentionné dans les comptes de Barthélemy du Drac, trésorier des guerres de l'année 1348 et des deux suivantes, est nommé, le 6 janvier **1349**, capitaine pour le roi aux provinces de Picardie et de Flandre aux gages de cinquante-trois chevaliers bannerets, huit bacheliers et quarante écuyers, par ordre du roi, du dernier jour de février suivant.

Humbert II - privé de descendance par la mort de son fils et embourbé dans des emprunts - se résigne à vendre pour 200 000 florins son État au roi de France. Le traité de Romans du 30 mars 1349 stipule le transfert immédiat du Dauphiné à Charles, fils de Jean, duc de Normandie, et petit-fils de Philippe VI. Le Dauphiné sera l'apanage traditionnel du fils aîné du roi.

Ce traité dépasse le cadre d'une simple acquisition territoriale et fait de la France une puissance alpestre qui pourra intervenir plus directement dans les affaires italiennes en ouvrant, entre la Savoie et la Provence, une voie d'accès au col du Montgenèvre par lequel les Français passeront en 1494 et en 1499 ...

« Humbert Dauphin de Viennois, duc de Champsaur, prince de Briançonnois, marquis de Cesane, comte de Vienne, d'Albon, de Graisivodan, d'Ambrunois, de Gapençois, baron de la Tour, de Valbonne, de *Foucigny*, de *Meuillon* et de Montauban, ayant renoncé à tous ses titres, fut patriarche d'Alexandrie et archevêque de Reims, duc et pair de France. Il céda ses états au fils aîné de Jean, duc de Normandie, par acte du 16 juillet 1349, prit le

lendemain l'habit de Saint Dominique, resta encore quelque temps en son château de Beauvoir en Dauphiné et fut faire profession à Avignon l'année suivante » (Père Anselme T. II p. 12).

A Vienne le 2 août, Guichard **Alleman**, seigneur de Lens, rend hommage à Charles de France.

Philippe VI achète Montpellier et sa seigneurie en même temps que celle de Lattes. Après cet achat, les sénéchaux de Beaucaire et de Carcassonne se disputent la juridiction de Montpellier qui se trouve sur la limite des deux sénéchaussées. Philippe VI étant à Aigues-Mortes le 8 mai confirme, en faveur des habitants de Montpellier, le privilège que Jacques 1^{er}, roi de Majorque, leur avait accordé de ne pouvoir être tirés de la ville devant aucun autre juge que leur juge naturel. Et les gouverneurs de cette ville continuent à être les chefs de la justice du pays.

Durant l'été, on voit les batteurs en Brabant, en Hainaut, en Flandre. Ils sont à Cassel, Lille, Valenciennes, Maubeuge, Douai, Arras, Reims, Troyes ... Un petit groupe atteint Avignon.

Finalement, le pape condamnera l'hérésie, l'Inquisition brûlera quelques batteurs et les esprits s'apaiseront quand l'épidémie s'éloignera mais la vie de tous les groupes sociaux s'en trouvera bouleversée.

Jean **Arrode** est au service du roi comme maître des monnaies, chargé de la direction de l'atelier monétaire, prise en régie ou à ferme en 1349.

Jean **de Dammartin** sera chargé du même service en 1367.

Le 11 septembre, Bonne de Luxembourg est inhumée dans le chœur de l'abbaye de Maubuisson.

Le 19 février **1350**, Jean de Normandie, veuf de Bonne dont il a dix enfants, se remarie avec Jeanne d'Auvergne, elle-même veuve de Philippe de Bourgogne.

Jean I^{er} **Alleman**, seigneur de Séchilienne, a testé à Grenoble le 13 janvier en faveur de son petit-fils Jean, héritier universel, et de son fils Pierre, héritier de Laval-Saint-Etienne. Il fera un codicille le 28 mars 1352, leur demandant de donner une somme d'argent à ses *bâtards* Pierre et Lancelot Alleman (Pierre est sans doute celui que son père avait promis de surveiller) et mourra peu après.

En février, **Jean de Meullent** devient, en l'évêché de Noyon, *évêque, comte et pair de France*. Il porte *écartelé, au 1 et 4 échiqueté d'or et de gueules, au 2 et 3 de sable au lion d'argent la queue fourchée* (P. Anselme T. II, *Histoire des douze pairies anciennes* p. 403).

Il devient seigneur de la Queue en Brie pour partie.

Charles, roi de Navarre, est couronné à Pampelune au mois de juin.

Isabeau **de Meullent**, dame de Milly en Gâtinais, épouse Olivier **Paynel**, seigneur de Moon, selon Regnault de Beaucaron.

Une maison qui appartenait à Geoffroy **de Dammartin** dans une ruelle près de l'archet Saint-Merri à Paris est acquise en 1350 par Pierre Denis (B. Bove *op. cité* p. 389).

Le 22 août, Philippe VI meurt à l'abbaye de Coulombs et son fils Jean est sacré à Reims le 26 septembre. La Normandie et le Poitou sont alors réunis au domaine royal. Jeanne de Bourbon, fille du duc Pierre et d'Isabelle de Valois, épouse le dauphin de Viennois, futur Charles V.

Le jour de Noël, le pape Clément VI ordonne sous-diacre Humbert - qui fut dauphin de Viennois. Huit jours après, il le sacre patriarche d'Alexandrie.